



Service Petite Enfance

3, avenue Maurice Berteaux - 95240 Cormeilles en Parisis

☎ 01 34 50 47 00 poste 395 - 📠 01 34 50 47 51

Mail : contact@ville-cormeilles95.fr

RENSEIGNEMENTS INSCRIPTION POUR LES LISTES D'ATTENTE EN MULTI -ACCUEIL DE CORMEILLES EN PARISIS

- Parent en charge de l'enfant résidant sur la Commune.
- Inscription à partir du 6^{ème} mois de grossesse.
- Documents à fournir au Service Petite Enfance :
 - Le formulaire d'inscription sur liste d'attente en crèche dûment complété et signé.
 - Attestation de domicile (copie : quittance de loyer, EDF, promesse de vente, etc.)
 - Attestation de grossesse avec date présumée de l'accouchement si enfant à naître.
 - Extrait d'acte de naissance si enfant né.

Pour confirmer l'inscription sur liste d'attente :

- **A la naissance de l'enfant :** envoyer l'extrait d'acte de naissance dans le mois qui suit la naissance.

Dans tous les cas, nous indiquer **par écrit** tout changement de situation.

A noter que :

- Votre dossier ne sera enregistré que si la fiche d'inscription est dûment renseignée et les documents demandés joints.
- Dans tous les cas une réponse vous sera donnée

Attention, l'acte de naissance doit être envoyé dans le mois qui suit cette naissance.

- Si une place vous est attribuée, la commission d'attribution se basera sur les données mentionnées sur la fiche d'inscription.
- En cas de modification (faite par écrit) votre dossier devra repasser devant la commission suivante et votre place ne sera pas garantie.



SERVICE PETITE ENFANCE
3, avenue Maurice Berteaux - 95240 Cormeilles en Paris
 ☎ : 01 34 50 47 00 poste 395 ☎ 01 34 50 47 51
 Mail : contact@ville-cormeilles95.fr

**INSCRIPTION SUR LISTE D'ATTENTE EN
MULTI-ACCUEIL**

A retourner à
Monsieur le Maire- Service Petite Enfance -
3, avenue Maurice Berteaux
95240 Cormeilles en Paris

Nom que portera l'enfant :

Prénom (si enfant né) Naissance (prévue) le :

Mère	Père
Nom de jeune fille :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Profession :	Profession :
Lieu de travail :	Lieu de travail :
.....
☎	☎

Adresse :

☎ ☎

E.mail.....

Mariés : Concubins : Divorcés : Séparé : Pacsé : Seul : .

Entrée souhaitée le :

- Nombre de jours par semaine en crèche : Si moins de 5 jours, entourez les jours d'absence :
LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI

POUR UN ACCUEIL REGULIER, UN MINIMUM DE 9 H PAR JOUR EST DEMANDE

ATTENTION TOUTE HEURE COMMENCEE EST DUE.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Heure d'arrivée					
Heure de départ					

Nombre de semaines d'absence sur une année :

**Les fermetures des crèches sont décomptées des absences ci-dessus mentionnées.
 (5 semaines plus les ponts)**

Nous avons bien pris connaissance des renseignements portés sur la fiche jointe et en acceptons les conditions.

DateSignature des Parents, précédée de la mention « *lu et approuvé* »